

COMPTE-RENDU
de l'ASSEMBLEE GENERALE
Samedi 21 mars 2026
9h30 – Besançon

Présents : 21 présents

- CA : Suzy Antoine (présidente et la Chantoillotte), Solange Maire (trésorière), Véronique Mettey (secrétaire, Chœur à Cœur et ABC), Jean-Paul Muller (vice-président - Contraste), Isabelle Briot (CA et la Sombevelle), Fabienne Etienne (CA et Chante la vie),

- Membres adhérents : Monique Briot (la Sombevelle), Bénédicte Lunet (le Contrepoint), Marie-Pierre Nidegger (les Rhapsod's), Franz Erhard (Doub'l'Accord), Philippe Etienne (Chante la Vie), Fabienne Angèle, Catherine Bernard et Nelly Cornu (La Chantoillotte), Claudine Daguet, André Jacquin et Brigitte Grisot (Vox Romana), Véronique Maubert et Martine Meudre (Gaudeamus), Myriam Miglierina (Armonya), Patricia Kempf (Si on Chantait)

Pouvoirs : 7 pouvoirs

Nicole Giordano (La Cantarelle de Vesoul) à Martine Meudre, Martine Kalina (La Pastourelle de Villers-le-lac) à Véronique Mettey, Ghislaine Laroche (Atout Choeur) à Solange Maire, Francine Gougeon (Orphée) à Nelly Cornu, Yvonne Skora (Mazurka) à Fabienne Etienne, Maxime Nicolas (Chantez 25000) à Jean-Paul Müller, Agnes Regani (Sotto Voce) à Suzy Antoine.

Excusés :

André Moulin (CA et la Chantoillotte), Brigitte Besançon (Cantarelle de Foucherans), Christèle Lenglet (Twakoujou), Frédérique Cesselin (Chorale de Bregille)

Suzy Antoine, présidente, ouvre la séance à 9h35

1 - Rapport Moral (voir annexe) :

La présidente remercie chaleureusement Solange Maire au nom de la fédération pour son investissement comme trésorière durant 15 ans.

Le rapport moral fixe les orientations pour 2026 :

- Fidéliser les adhésions des chorales à la fédération
- Augmenter les adhésions pour une représentation plus forte du monde du chant choral amateur auprès des institutions
- Travailler sur la formation des chefs de chœur en lien avec la Cité de la Voix et différents partenaires (formateurs, autres fédérations... et les financeurs : département, région)

2 - Rapport d'activité 2025 (voir annexe) :

Remarques :

- correction dans les adhésions de 2025 (3 de plus ce qui porte à 36 le nombre de chorales en 2025 dont 11 nouvelles adhésions)
- s'adresser aux chorales non adhérentes en argumentant sur l'intérêt d'adhérer pour que le nombre d'adhérents soit une vraie force
- recensement des chorales par la Cité de la Voix. La fédération obtiendra le listing des chorales d'ici plusieurs mois
- conception d'un tract présentant la fédération à distribuer lors de concerts

3 - Rapports financiers (voir annexes) :

Remarques :

Le projet « Lueurs » a été bénéficiaire de et permet d'augmenter la trésorerie de la fédération. Ce fond permet d'avancer les finances lors des lancements de projets. Le bénéfice de l'année s'élève à 3512,90 € pour la fédération.

Votes :

Les rapports moral, d'activité et financier sont votés ensemble et adoptés à l'unanimité.

La présidente remercie les présents pour leur confiance.

4 - Renouvellement du conseil d'administration :

Renouvellement par tiers : cette année les membres sortants sont : André Moulin et Solange Maire. Seul André se représente. Solange fait valoir « ses droits à la retraite » après 15 années de trésorerie à la fédération.

Nelly Cornu se présente comme nouvelle candidate.

André Moulin est réélu à l'unanimité.

Nelly Cornu est élue à l'unanimité.

5 – Projets :

Projet « les grandes dames de la chanson française » :

13 chorales se sont engagées : 1 du territoire de Belfort, 6 du Doubs, 4 de la Haute-Saône et 2 du Jura. 3 groupes sont constitués avec un concert à Besançon, un concert dans le Jura et 1 dans le Pays de Montbéliard.

6 – Questions diverses :

Le groupe Vox Romana évoque l'annulation de leur dernier concert prévu à Champlitte par l'association organisatrice en raison de la demande du prêtre de la paroisse de retirer 3 chants de leur programme. La chorale prévoit d'envoyer un courrier au prêtre, à l'association organisatrice et à la mairie pour trouver une solution à ce problème qui risque de se répéter.

Autre sujet de débat : les frais de mise à disposition des lieux de concerts (en particulier les édifices religieux) qui varient d'une commune à l'autre. L'idée d'une charte entre la FCFC et le diocèse est suggérée.

Nous devons rappeler que nos concerts apportent de la vie dans les communes, de la culture....

La présidente suggère que la fédération se mette en rapport avec l'archevêché pour discuter de ces problèmes.

L'ordre du jour de l'AG étant épuisé, la séance est levée à 11h10.

Un cadeau de départ est remis à Solange Maire par la présidente en remerciement de son engagement dans la fédération.

Présidente de séance :
Suzy Antoine

Secrétaire de séance :
Véronique Mettey